

Registre de Commerce et des Sociétés

Numéro RCS : B157398

Référence de dépôt : L170116406

Déposé et enregistré le 04/07/2017

OAPDLZP20170630T14480801_001

No. RC SL : B157398

Matricule : 2010 2232 233

Date d'entrée eCDF : 03/07/2017

BILAN ABRÉGÉExercice du ⁰¹ 01/01/2016 au ⁰² 31/12/2016 (en ⁰³ EUR)

BIL AUTO LEASE

42, Rue de la Vallée
L-2661 Luxembourg**ACTIF**

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101 _____	101 _____	102 _____
I. Capital souscrit non appelé	1103 _____	103 _____	104 _____
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105 _____	105 _____	106 _____
B. Frais d'établissement	1107 _____	107 _____	108 _____
C. Actif immobilisé	1109 _____	109 <u>886.509,00</u>	110 <u>4.012.217,90</u>
I. Immobilisations incorporelles	1111 _____	111 _____	112 <u>922,15</u>
II. Immobilisations corporelles	1125 _____	125 <u>886.509,00</u>	126 <u>4.011.295,75</u>
III. Immobilisations financières	1135 _____	135 _____	136 _____
D. Actif circulant	1151 _____	151 <u>190.510,00</u>	152 <u>668.005,24</u>
I. Stocks	1153 _____	153 _____	154 _____
II. Créances	1163 _____	163 <u>143.808,00</u>	164 <u>512.140,34</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203 _____	203 <u>143.808,00</u>	204 <u>512.140,34</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205 _____	205 _____	206 _____
III. Valeurs mobilières	1189 _____	189 _____	190 _____
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	1197 _____	197 <u>46.702,00</u>	198 <u>155.864,90</u>
E. Comptes de régularisation	1199 _____	199 <u>82.640,00</u>	200 <u>88.034,42</u>
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		²⁰¹ <u>1.159.659,00</u>	²⁰² <u>4.768.257,56</u>

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capitaux propres			
	1301	301 <u>109.474,00</u>	302 <u>733.995,25</u>
I. Capital souscrit	1303	303 <u>1.000.000,00</u>	304 <u>1.000.000,00</u>
II. Primes d'émission	1305	305	306
III. Réserve de réévaluation	1307	307	308
IV. Réserves	1309	309	310
V. Résultats reportés	1319	319 <u>-266.004,00</u>	320 <u>-302.895,47</u>
VI. Résultat de l'exercice	1321	321 <u>-624.522,00</u>	322 <u>36.890,72</u>
VII. Acomptes sur dividendes	1323	323	324
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325	325	326
B. Provisions	1331	331 <u>152.918,00</u>	332 <u>14.101,01</u>
C. Dettes	1435	435 <u>831.198,00</u>	436 <u>4.010.659,07</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1453	453 <u>831.198,00</u>	454 <u>4.010.659,07</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1455	455	456
D. Comptes de régularisation	1403	403 <u>66.069,00</u>	404 <u>9.502,23</u>
TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)		405 <u>1.159.659,00</u>	406 <u>4.768.257,56</u>

Registre de Commerce et des Sociétés

Numéro RCS : B157398

Référence de dépôt : L170116406

Déposé le 04/07/2017

OAPDLZP20170630T15000601_001

No. RCSL : B157398

Matricule : 2010 2232 233

Date d'entrée eCDF : 30/06/2017

COMPTES DE PROFITS ET PERTES ABRÉGÉS

Exercice du 01 01/01/2016 au 02 31/12/2016 (en 03 EUR)

BIL AUTO LEASE

42, Rue de la Vallée
L-2661 Luxembourg

COMPTES DE PROFITS ET PERTES ABRÉGÉS

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
1. à 5. Résultat brut	1651	3.130.486,00	3.305.298,92
6. Frais de personnel	1605	-165.906,00	-171.457,37
a) Salaires et traitements	1607	-136.420,00	-129.059,59
b) Charges sociales	1609	-18.304,00	-42.397,78
i) couvrant les pensions	1653	-11.306,00	
ii) autres charges sociales	1655	-6.998,00	-42.397,78
c) Autres frais de personnel	1613	-11.182,00	
7. Corrections de valeur	1657	-373.076,00	-1.006.166,54
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1659	-378.356,00	-1.006.166,54
b) sur éléments de l'actif circulant	1661	5.280,00	
8. Autres charges d'exploitation	1621	-3.201.159,00	-2.074.386,74

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
9. Produits provenant de participations	1715	715	716
a) provenant d'entreprises liées	1717	717	718
b) provenant d'autres participations	1719	719	720
10. Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé	1721	721	722
a) provenant d'entreprises liées	1723	723	724
b) autres produits ne figurant pas sous a)	1725	725	726
11. Autres intérêts et autres produits financiers	1727	727	728
a) provenant d'entreprises liées	1729	729	730
b) autres intérêts et produits financiers	1731	731	732
12. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	1663	663	664
13. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	1665	665	666
14. Intérêts et autres charges financières	1627	-1.694,00	628 -7.518,05
a) concernant des entreprises liées	1629	-1.694,00	630 -7.518,05
b) autres intérêts et charges financières	1631	631	632
15. Impôts sur le résultat	1635	635	636 -8.879,50
16. Résultat après impôts sur le résultat	1667	-611.349,00	668 36.890,72
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.	1637	-13.173,00	638
18. Résultat de l'exercice	1669	-624.522,00	670 36.890,72

Registre de Commerce et des Sociétés

Numéro RCS : B157398

Référence de dépôt : L170116406

Déposé le 04/07/2017

BIL Auto Lease
Société Anonyme

COMPTES ANNUELS ET RAPPORT
DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

31 DECEMBRE 2016

42, rue de la Vallée
L-2661 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B157.398

TABLE DES MATIERES

	Pages
RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE	1 - 2
COMPTES ANNUELS	
- Bilan	3 - 4
- Compte de profits et pertes	5 - 6
- Annexe	7 - 7



Building a better
working world

Ernst & Young
Société anonyme

35E, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Tel: +352 42 124 1

www.ey.com/luxembourg

B.P. 780
L-2017 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 47 773
TVA LU 16063074

Aux Actionnaires de
BIL Auto Lease Société Anonyme
42 rue de la Vallée
L-2661 Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Conformément au mandat donné par les actionnaires, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de BIL Auto Lease Société Anonyme, comprenant le bilan au 31 décembre 2016 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci ne proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.



Building a better
working world

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé (suite)

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de BIL Auto Lease Société Anonyme au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Ernst & Young
Société Anonyme
Cabinet de révision agréé

Jean-Michel Pacaud

Luxembourg, le 9 juin 2017

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE

31 décembre 2016

NOTE 1 - GENERALITES

BIL Auto Lease S.A. (« la Société »), anciennement BIL Auto Lease Luxembourg S.A., a été constituée le 14 décembre 2010, pour une durée illimitée, sous la forme d'une société anonyme ayant pour objet principal l'acquisition, la gestion, la vente ou la mise à disposition de tiers, via des opérations de crédit-bail et de location ou sous-location à court et à long terme, de tous biens mobiliers et immobiliers généralement quelconques avec ou sans prise de garanties réelles ou personnelles.

Afin de poursuivre son objet social, la Société peut notamment acquérir et mettre en location tous matériels d'exploitation, machines, équipements, véhicules ou autres moyens de transport, en ce compris éventuellement les pièces de rechange et d'autres outillages. Elle peut également en faciliter l'acquisition par des tiers, sous quelque forme que ce soit. Son objet comprend également l'achat et la vente de véhicules à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, ainsi que la conclusion et la gestion d'assurances et de financements.

D'une façon générale, la Société peut faire toutes les opérations mobilières ou immobilières, administratives ou judiciaires, qui se rapportent directement ou indirectement aux opérations susdites ou contribuent d'une manière quelconque à leur réalisation.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

Le siège social de la Société est situé 42, rue de la Vallée, à L-2661 Luxembourg, et la Société est enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (« R.C.S. Luxembourg ») sous le numéro B157.398.

La Société est incluse dans les comptes consolidés de Pioneer Holding S.A., constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la Société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé 15, Boulevard Roosevelt, à L-2450 Luxembourg.

La Société est par ailleurs incluse dans les comptes consolidés de Banque Internationale à Luxembourg S.A. (« BIL »), dont elle est filiale détenue à 100%, constituant l'ensemble le plus petit d'entreprises dont elle fait partie et qui est inclus dans l'ensemble le plus grand mentionné ci-dessus. Le siège de cette société est situé 69, route d'Esch, à L-2953 Luxembourg et les comptes consolidés sont disponibles à la même adresse.

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

Certains montants des comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été modifiés à des fins de comparabilité.

2.1. Conversion des devises étrangères

La Société établit ses comptes annuels en euros (EUR) qui est la devise de son capital.

Les opérations en devises étrangères sont converties en euro aux cours de change en vigueur à la date des opérations.

Les actifs, autres que les actifs immobilisés, et passifs libellés en devises sont convertis en euro au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains et les pertes non-réalisés calculés au moment de la conversion sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût d'acquisition et amorties de façon linéaire.

2.3. Immobilisations corporelles

Les véhicules faisant l'objet d'un contrat de leasing opérationnel sont comptabilisés à l'actif dans les immobilisations corporelles. La société est en effet considérée comme propriétaire économique du bien loué.

Ces immobilisations sont amorties sur une base annuitaire, c'est-à-dire que les amortissements comptabilisés correspondent à la quote-part de capital des loyers échus.

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

2.4. Revenus et charges relatifs aux contrats de leasing opérationnel

Les contrats de location prévoient des redevances fixes échelonnées couvrant l'amortissement et les intérêts de financement des biens d'une part (composante financière) et les frais d'entretien et frais annexes d'autre part (composante opérationnelle).

Les revenus correspondant à la composante financière de ces redevances fixes sont enregistrés en chiffre d'affaires, tandis que les revenus correspondant à la composante opérationnelle sont différés dans un compte de régularisation passif jusqu'au terme du contrat, en application du principe de prudence. Les charges opérationnelles, qui correspondent aux factures reçues des divers prestataires de services externes, sont également différées dans le même compte de régularisation jusqu'au terme du contrat. En application du principe de prudence, tout solde débiteur en comptes de régularisation (passif) pour un contrat donné, lequel est représentatif d'une perte latente au niveau du contrat, est enregistré directement en comptes de charges, à moins que cette perte latente ne soit que temporaire et liée à la phase de lancement du contrat auquel cas elle est transférée à l'actif du bilan, en comptes de régularisation (actif). Le cas échéant, une provision est enregistrée pour couvrir les pertes estimées jusqu'au terme du contrat.

Les éventuels intérêts de préfinancement, qui correspondent à la période antérieure à la date de début du contrat de leasing, sont enregistrés en intérêts et autres produits financiers.

2.5. Créances de l'actif circulant

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

2.6. Comptes de régularisation (actif)

Sont enregistrées en compte de régularisation (actif), le cas échéant, les charges comptabilisées avant la clôture pour la partie imputable à l'exercice ultérieur.

Sont également enregistrées dans cette rubrique, le cas échéant, les pertes latentes temporaires sur les contrats de leasing.

2.7. Provisions

Les provisions ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

2.8. Comptes de régularisation (passif)

Comme explicité ci-dessus, les revenus correspondant à la composante opérationnelle des redevances fixes mensuelles sont enregistrés en compte de régularisation (passif) jusqu'au terme du contrat. Il en va de même des charges opérationnelles correspondantes. Lorsque, pour un contrat donné, les charges sont supérieures aux revenus et que le solde en comptes de régularisation (passif) devient par conséquent débiteur pour ce contrat (marge opérationnelle négative), la marge différée correspondante est reclassée en compte de profits et pertes, à moins que cette marge négative ne soit que temporaire et liée à la phase de lancement du contrat.

Sont également enregistrés en compte de régularisation (passif) les produits perçus avant la date de clôture et relatifs à l'exercice ultérieur. Sont notamment concernés les produits provenant des loyers de crédit-bail.

2.9. Impôts

Les charges d'impôts sont estimées et comptabilisées chaque année, sur base du bénéfice imposable de l'exercice en ce qui concerne l'Impôt sur le Revenu des Collectivités (« IRC ») et l'Impôt Commercial Communal (« ICC ») et sur base de la valeur unitaire au 1^{er} janvier en ce qui concerne l'Impôt sur la Fortune (« IF »).

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

2.10. Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les produits provenant de l'actif immobilisé correspondant à la composante financière (au sens de la note 2.4.) des loyers des véhicules donnés en location, perçus en relation avec l'exercice sous revue.

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

NOTE 3 - ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Immobilisations incorporelles		Immobilisations corporelles		Actif immobilisé	
	Licences	EUR	Immobilisations en leasing	EUR	Total	EUR
Valeur brute au début de l'exercice	121.525		7.026.060		7.147.585	
Entrées au cours de l'exercice	---		---		---	
Sorties au cours de l'exercice	---		(5.319.469)		(5.319.469)	
Valeur brute à la fin de l'exercice	121.525		1.706.591		1.828.116	
Corrections de valeur au début de l'exercice	(120.603)		(3.056.814)		(3.177.417)	
Dotations de l'exercice	(922)		(377.434)		(378.356)	
Extournes de l'exercice ⁽¹⁾	---		2.614.166		2.614.166	
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(121.525)		(820.082)		(941.607)	
Valeur nette au 31 décembre 2016	---		886.509		886.509	

⁽¹⁾ Les extournes de l'exercice correspondent aux amortissements actés extournés suite à la cession des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

NOTE 4 – CREANCES

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les créances se décomposent comme suit :

	2016	2015
	EUR	EUR
Créances brutes résultant de ventes et prestations de service	124.066	512.140
Créances douteuses	68.314	93.336
Corrections de valeur spécifiques sur créances douteuses	<u>(68.314)</u>	<u>(93.336)</u>
Créances résultant de ventes et prestations de service	<u>124.066</u>	<u>512.140</u>
Autres créances brutes	39.484	---
Corrections de valeur sur autres créances	<u>(19.742)</u>	<u>---</u>
Autres créances	<u>19.742</u>	<u>---</u>

Aux 31 décembre 2016 et 2015, toutes les créances ont une durée résiduelle inférieure ou égale à un an.

NOTE 5 - COMPTES DE REGULARISATION (ACTIF)

	2016	2015
	EUR	EUR
Marge opérationnelle différée	<u>82.640</u>	<u>88.034</u>
	<u>82.640</u>	<u>88.034</u>

NOTE 6 - CAPITAL SOUSCRIT

Le capital social souscrit s'élève à EUR 1.000.000,00 et est représenté par 1.000 actions sans désignation de valeur, entièrement libérées.

Au cours des exercices 2016 et 2015, la Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres.

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

NOTE 7 - RESERVE LEGALE

En accord avec la loi luxembourgeoise sur les sociétés anonymes, il est fait annuellement, sur les bénéfices nets, déduction faite des pertes reportées, un prélèvement de 5 % au moins affecté à la constitution d'une réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10 % du capital social.

Cette affectation à la réserve légale est réalisée au cours de l'exercice suivant, lors de l'affectation du résultat décidée par les actionnaires.

La distribution de la réserve légale n'est pas permise.

NOTE 8 - AUTRES PROVISIONS

	2016	2015
	EUR	EUR
Provision pour impôts	32.260	31.300
Provision pour autres charges externes	111.451	152.470
Provision pour gratifications	9.207	14.101
	<u>152.918</u>	<u>197.871</u>

NOTE 9 - DETTES NON SUBORDONNEES

La rubrique « Dettes non subordonnées » est exclusivement constituée de dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an et se détaille comme suit:

	2016	2015
	EUR	EUR
Dettes envers des établissements de crédit	700.000	3.700.000
Dettes sur achats et prestations de services	63.847	84.317
Autres dettes	67.351	523
	<u>831.198</u>	<u>3.784.840</u>

Les dettes envers des établissements de crédit sont uniquement constituées d'une ligne de refinancement à moins d'un an accordée par la BIL.

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

NOTE 10 - COMPTES DE REGULARISATION (PASSIF)

	2016	2015
	EUR	EUR
Produits constatés d'avance	34.829	145.336
Marge opérationnelle différée	31.240	(135.835)
	<u>66.069</u>	<u>9.501</u>

NOTE 11 - PERSONNEL

Au cours de l'exercice 2016, la Société a employé en moyenne 2 personnes (2015 : 2 personnes).

	2016	2015
Employés	2	2
	<u>2</u>	<u>2</u>

NOTE 12 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2016	2015
	EUR	EUR
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées	2.703.716	2.134.290
Loyers et charges locatives	7.625	7.754
Commissions	56.170	16.583
Honoraires d'audit	30.000	27.470
Autres	403.648	21.355
	<u>3.201.159</u>	<u>2.207.452</u>

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

NOTE 12 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (SUITE)

Au 31 décembre 2016, un montant de EUR 348.335 (2015 : EUR 0) figure dans le poste « Autres » et correspond à des charges passées pour le compte d'exercices antérieurs.

NOTE 13 - INTERETS ET AUTRES CHARGES FINANCIERES

Les intérêts et autres charges financières correspondent au coût de financement des actifs immobilisés et représentent la charge d'intérêt de la dette court terme envers la BIL (Note 9).

NOTE 14 – RESULTAT BRUT

Le résultat brut est composé des éléments suivants :

	2016	2015
	EUR	EUR
Chiffre d'affaire net	438.492	1.425.667
Produits de cessions d'immobilisations corporelles	2.574.445	1.980.841
Autres	117.549	31.857
	<u>3.130.486</u>	<u>3.438.365</u>

Au 31 décembre 2016, un montant de EUR 105.398 (2015 : EUR 0) figure dans le poste « Autres » et correspond à des produits constatés pour le compte d'exercices antérieurs.

BIL Auto Lease S.A.

ANNEXE

31 décembre 2016

- suite -

NOTE 14 – RESULTAT BRUT (SUITE)

Le montant net du chiffre d'affaires se ventile comme suit par catégorie d'activité et zone géographique :

	2016	2015
	EUR	EUR
Catégorie d'activité		
Leasing opérationnel	438.492	1.425.667
Zone géographique		
Luxembourg	438.492	1.425.667

NOTE 15 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu après la clôture qui pourrait avoir un impact significatif sur les comptes de la Société au 31 décembre 2016.

